

15 mars 2006

## La statuaire privée en Egypte ancienne

Maryvonne Chartier-Raymond

La statuaire privée, comme la statuaire divine et la statuaire royale a été créée dans le but «utilitaire» de permettre si possible la survie éternelle de l'individu. Elle suit les mêmes règles de création et peut-être fabriquée pour les meilleures d'entre elles, dans les mêmes ateliers. Pourtant la statuaire privée présente des originalités que son humilité seule peut lui permettre.

### 1- Les règles générales

#### A- Les règles artistiques

Les *ateliers* royaux pouvaient produire des statues de particuliers. Ces statues pouvaient être un don du roi comme celui de la tombe et des éléments la constituant. Ce sont les plus belles en général. Comme pour la statuaire divine et royale, elles montrent la centralisation de l'état par l'unification du style artistique selon les règnes et les périodes historiques par les grands ateliers royaux et une diversité plus importante des écoles et des styles dans les périodes de délitement du pouvoir.

Si une bonne part des statues sont un don royal elles ne le sont pas toutes. Voir les règles particulières.

Les *règles* de quadrillage, de présentation du corps et des éléments de décor suivent les règles habituelles égyptiennes. Le même code des couleurs s'applique.

Les *matériaux* sont les mêmes, pierre, bois, céramique, faïence, métal, avec une certaine évolution de la préférence pour le calcaire à l'Ancien Empire vers l'usage également de pierres dures à partir du Moyen Empire.

L'*objet de représentation* est l'homme, sa famille et son environnement.

#### B- Les lieux de dépôt et de trouvaille

Les statues sont déposées dans les tombes, cavaux et chapelles funéraires. On les trouve également à partir du Moyen Empire dans les cours des temples où les particuliers peuvent bénéficier ainsi des offrandes présentées aux dieux.

### 2- Les règles particulières

#### A- Les codes artistiques.

Les règles générales sont suivies, mais des dérogations sont fréquentes dans les postures, dans les particularités physiques des personnages (difformités), - mais particulièrement pour les reliefs. Les

couleurs peuvent être utilisées à l'imitation de l'original et non plus uniquement du symbole, (noir pour un africain, étrangers, âge d'une personne –cheveux blancs-).

## B- L'activité représentée

Les *positions* : Les personnages principaux de la tombe sont dans des poses «régaliennes», mais on peut aussi les observer dans des positions inhabituelles correspondant à des activités quotidiennes.

*L'anonymat* : L'originalité la plus grande vient de la statuaire anonyme qui existe non plus par elle-même étant anonyme, et elle possède alors seulement la fonction utilitaire représentée, mais qui existe par sa présence dans un certain lieu, celui d'être auprès du propriétaire de la tombe. Les miniatures des ateliers et des activités domestiques, agricoles, artisanales, militaires montrent une véritable intention de témoignage, de reproduction du réel. L'artiste peut alors montrer toutes ses qualités d'invention et de prouesse.

## Conclusion

Les représentations officielles de personnages privés sont bien souvent d'une qualité aussi élevée que celle des représentations royales et divines car elles proviennent des mêmes ateliers.

L'humilité des personnages représentés d'entraîne pas un appauvrissement de la représentation artistique, bien au contraire, c'est cette humilité qui se traduit par l'anonymat de la représentation, qui lui confère une originalité qui est pour nous une source d'émerveillement et d'intérêt, à la fois artistique par son invention et ses qualités intrinsèquement artistiques mais aussi d'anthropologie historique que seule cette liberté de représentation permet.

## **Bibliographie :**

Cyril Aldred, *Egyptian Art*, Thames and Hudson, 1980.

T.G.H. James, W.V. Davies, *Egyptian Sculpture*, London, British Museum, 1984.

Florence Maruéjol, *L'art égyptien*, Scala, Paris, 1991.

Kazimierz Michalowski, Jean-Pierre Corteggiani, Alessandro Roccati, *L'art de l'Égypte*, Paris, Citadelles & Mazenod, 1994.

Gay Robins, *Egyptian Painting and Relief*, Shire Egyptology, 1986.

Gay Robins, *Proportion and Style in Egyptian Art*, University of Texas Press, 1994.

Gay Robins, *The Art of Ancient Egypt*, British Museum Press, 2000.

Georges Posener, avec la collaboration de Serge Sauneron et Jean Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Hazan, 1988.

Ian Shaw and Paul Nicholson, *The British Museum Dictionary of Ancient Egypt*, London, 2003.